

République Française
Département de l'Hérault
Commune de SAINT GUILHEM LE DESERT

Date de la convocation : 29/01/2025

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 6 février 2025

N° 02-2025

Membres en exercice : 9

Présents : 7

Absents : 1

Représentés :
1

Pour : 7

Contre : 0

Abstention :
1

L'An Deux Mille Vingt Cinq le 6 février à 18 heures
 le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
 sous la présidence de M. Robert SIEGEL, Maire,

Présents : SIEGEL R, MORESMAU JP, MINAZZO D, GILHET B, THEULE JC, VEDEL P,
 STEHLE C,

Absent excusé : KROGSDAHL A procuration à MORESMAU JP - **Absent :** NICAISE V.
Secrétaire de séance : MORESMAU JP.

Objet : Acquisition des parcelles B 285, B 286, B 287 et B 288

Vu le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L2241-1 et suivants relatifs aux acquisitions par les communes,

Considérant que les parcelles cadastrées B 285, B 286, B 287 et B 288 au lieu-dit La Coste, situées en Site Classé et faisant partie intégrante du secteur Grand Site de France Gorges de l'Hérault présentent un intérêt pour la commune dans le cadre de sa politique de préservation et de mise en valeur du patrimoine

Considérant que les propriétaires actuels ont donné leur accord pour la cession de ces parcelles à la commune pour un montant de 6 500 €

Considérant que cette acquisition pourra être assurée par le financement du budget général de la commune,

Après en avoir délibéré, Le CONSEIL MUNICIPAL, Décide :

- d'approuver l'acquisition par la commune de SAINT GUILHEM LE DESERT des parcelles suivantes :

B 285 au lieu-dit la Coste d'une superficie de 1 510 m²

B 286 au lieu-dit la Coste d'une superficie de 740 m²

B 287 au lieu-dit la Coste d'une superficie de 3 640 m²

B 288 au Lieu-dit La Coste d'une superficie de 11 500 m²

Ces parcelles appartiennent à :

- M BOUDOU Claude, 27 Le Font magne bat z, Rue Pierre Laporte dit Roland 34000 Montpellier

- M BOUDOU Pascal, Rocar 15 D Bajos 4 08870 Sitges Barcelonne

- M BOUDOU Guillaume, 1 impasse Les Ardans, 01500 DOUVRES

- Mme ME BOUDOU Pauline, 18 Rés de la mer, chemin du Pilou- 34750 Villeneuve les Maguelonne

- M BOUDOU Clément, 100 Avenue de Provence, 07700 Saint-Marcel d'Ardèche

- Mme DURAND Véronique, 2 Rue Révérend Père Canaud, 07700 Bourg St-Andéol,

- de fixer le montant de cette acquisition à 6 500 €

- de désigner l'étude notariale PLA-CHEVALIER, JUZON & RIMET, Notaires à Aniane (34150) Pour rédiger l'acte d'acquisition correspondant ; les frais qui ont liés étant à la charge de la commune.
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'acte authentique de vente ainsi que tous documents nécessaires à la réalisation de cette acquisition.

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture le

Fait & délibéré à Saint-Guilhem, Jour, Mois, An que dessus.



**Le Maire,
SIEGEL R.**

Le Secrétaire de séance,

